



## Conseil de SIVOS

**9 Septembre 2022 à 18h30**

### **Présents :**

Mesdames CHENU Françoise Madame MARTIN Sandrine

Messieurs COVELA RODRIGUEZ Guillaume, BOIZUMAULT François, GANTHY Philippe, TEXIER Pierre.

**Secrétaire de séance :** GANTHY Philippe

### **ORDRE DU JOUR :**

1. **Approbation du PV du 31-05-2022**
2. **Bilan financier du SIVOS**
3. **Analyse du travail du secrétariat suite à la surcharge de travail dans le cadre de la construction du groupe scolaire**
4. **Délibération : Remboursement des heures complémentaires du secrétariat dans le cadre de la construction du groupe scolaire**
5. **Délibération : Tarif du restaurant scolaire**
6. **Approvisionnement en denrées du restaurant scolaire**
7. **Délibération : Vote du règlement intérieur de la cantine scolaire**
8. **Délibération : Plan de financement construction groupe scolaire**
9. **Bilan de la rentrée scolaire**
10. **Questions diverses**

### **Ouverture de séance :**

- 1- **Approbation du PV du 31-05-2022**

**Vote du Conseil Syndical : Tous pour**

- 2- **Bilan financier du SIVOS**

Monsieur le Président du SIVOS François Rabelais présente le bilan financier du SIVOS à la rentrée et présente les charges concernant l'alimentation, les petits équipements et le personnel.

Les charges à caractère général ont été réalisées à 46.5 %.

- Alimentation 52.18%
- Petits équipements : dépassement de la ligne budgétaire (achat d'antennes et capteurs de CO2)
- Personnel 53.16 % (ne sont pas comptées les dépenses supplémentaires pour le remplacement d'un agent malade)

Il conviendra d'être vigilant sur les factures d'énergie en début d'année et surveiller la consommation.

**3- Analyse du travail du secrétariat suite à la surcharge de travail dans le cadre de la construction du groupe scolaire**

Monsieur le Président du SIVOS François Rabelais propose que des heures complémentaires correspondant au montage des dossiers pour la construction du groupe scolaire soient payées à la secrétaire de la Mairie de Taillebourg.

La commune de Taillebourg effectuerait le paiement et le SIVOS rembourserait les heures.

**Vote du Conseil Syndical : Tous pour**

**4- Délibération : Remboursement des heures complémentaires du secrétariat dans le cadre de la construction du groupe scolaire**

**Vote du Conseil Syndical : Tous pour**

**5- Délibération : Tarif du restaurant scolaire**

Monsieur le Président du SIVOS François Rabelais rappelle que le tarif d'un repas de cantine pour les enfants est de 2,50 € et le prix d'un repas adulte (enseignants, intervenants, personnes extérieures) est de 4,90 €.

Monsieur le Président

**A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, le prix du repas sera de :**

TARIF REPAS Au 1 <sup>er</sup> novembre 2022 en Euros	
Enseignants et intervenants	5,20 euros
Enfants école	2,60 euros

**Vote du Conseil Syndical : Tous pour**

**6- Approvisionnement en denrées du restaurant scolaire :**

Monsieur le Président du SIVOS François Rabelais propose d'introduire du bio, des fruits, des légumes, du fromage et des œufs en circuits courts.

**7- Délibération : Vote du règlement intérieur de la cantine scolaire :**

Monsieur le Président indique aux membres du SIVOS qu'il convient d'actualiser le règlement intérieur de la cantine et de la pause méridienne.

M.GANTHY présente le nouveau règlement et explique aux membres du Conseil Syndical les modifications apportées.

Après lecture du règlement intérieur, les membres du SIVOS ont délibéré et voté le nouveau Règlement Intérieur de la Cantine Scolaire et de la Pause Méridienne.

Le Conseil Syndical ajoute que pour l'année scolaire prochaine le règlement intérieur devra être voté plus tôt, qu'il faudra réfléchir à une possibilité d'inscription hebdomadaire et/ou mensuelle des

enfants et qu'il conviendra de préciser que les enfants dont l'allergie alimentaire est reconnue médicalement ne fait l'objet d'aucune facturation de repas.

**Vote du Conseil Syndical : Tous pour**

**8- Délibération : Plan de financement de la construction du groupe scolaire :**

Monsieur le Président du SIVOS François Rabelais explique aux membres du Conseil Syndical que dans le cadre des demandes de subventions, il convient d'actualiser le plan de financement du projet groupe scolaire.

Le groupe A40 nous a présenté un nouveau plan de financement suite aux nouvelles demandes d'implantation du groupe scolaire.

Suite à l'avenant présenté, le nouveau montant s'élève à 2 952 990,00 euros hors taxe.

Le projet est décomposé en 2 tranches :

Tranche 1 – Ecole Maternelle – 1 493 400,00 euros hors taxe – 641,30 m<sup>2</sup>

Tranche 2 – Ecole Elémentaire – Restaurant scolaire – 1 459 590,00 euros hors taxe – 1127,35 m<sup>2</sup>

Monsieur le Président du SIVOS François Rabelais propose aux membres du Conseil Syndical de valider ce nouveau montant et la décomposition en 2 tranches de travaux.

La décomposition par superficie et par coût est également jointe en annexe.

Le descriptif du nouveau montage financier est joint en annexe.

**Vote du Conseil Syndical : Tous pour**

**9- Bilan de la rentrée :**

Cette année, l'effectif est de 105 élèves.

Une réorganisation du personnel a été faite suite à un départ sur le temps de la pause méridienne.

Un agent sera arrêté pour maladie. Son remplacement sur le temps de la pause méridienne est organisé. Le temps post-scolaire reste à prévoir.

**10- Questions diverses :**

M.TEXIER expose les augmentations des coûts de l'énergie et la difficulté à chauffer la salle des fêtes cet hiver lors de la mise à disposition des classes scolaires.

La salle des fêtes est chauffée électriquement et le coût actuel est de 8000€ / an.

Par conséquent, M.TEXIER décide de chauffer la salle des fêtes uniquement pendant les heures creuses à savoir de 23h30 à 7h30. Le coût étant réduit de 30%.

Les classes pourraient venir le matin.

M.GANTHY demande si les vélos et trottinettes actuellement stockés dans la classe de la maternelle, peuvent être entreposés dans le local des anciens ateliers municipaux. M.TEXIER accepte.

M.GANTHY informe qu'il a été contacté par un Eco-aventurier qui fait le tour de France à vélo.

Son but est de :

- Agir dans les écoles

- Faire rayonner le sport
- Planter des arbres
- Faire des ciné-débats
- Action pour les plus de 8 ans : présentation de l'éco-question
- Conférence
- Déchets

M.GANTHY a transmis le contact aux enseignants susceptibles d'être intéressés.

Il a été demandé aux enfants de faire un article pour le bulletin municipal des deux communes.

Le SIVOS n'est pas favorable à l'installation d'un four à la maternelle.

La réponse à la demande des enseignants concernant l'installation d'un réfrigérateur à l'étage de la Maison du Parc revient à la commune de Taillebourg.

Enfin concernant la fibre à l'école, M.GANTHY informe qu'il a pris contact avec 3 fournisseurs pour étudier la possibilité d'un seul abonnement internet par fibre avec une liaison entre les locaux par pont WIFI.

Fin de séance 20H30